EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2.

VENTE DE L'IMMEUBLE CADASTRE HZ N° 74 A L'OPHIS DU PUY-DE-DOME

Les services municipaux qui étaient installés dans l'immeuble que la Ville possède 10, rue Boirot ont été relogés pour la plupart au Mail d'Allagnat dans des locaux plus adaptés et plus accessibles.

Ce bâtiment d'environ 1 000 m² de surface utile est constitué d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de 6 étages, il dispose de 5 places de stationnement.

La cession de cet immeuble devenu inutile pour la Commune, a été proposée aux 4 organismes de logements sociaux.

L'OPHIS du Puy-de-Dôme a fait part de son intérêt pour la création d'environ 12 logements sociaux dans cet immeuble dont la configuration et l'accessibilité sont difficiles.

Par ailleurs, la Commune de Clermont-Ferrand se réserve le droit d'accéder aux locaux qu'elle possède dans l'immeuble voisin cadastré HZ n° 66, depuis la rue Tour la Monnaie et à travers la cour de la parcelle HZ n° 74.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accepter cette cession qui pourrait être faite au prix de 250 000 €, différent de l'évaluation des domaines, mais qui peut néanmoins être retenu compte tenu de l'affectation sociale de ces futurs logements.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 janvier 2008

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal Délégué

Georges FAURE